



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Life14 NAT/FR/0000669

COMPTE-RENDU COMITE DE PILOTAGE LIFE BAIE DE L'AIGUILLON

Date > **18 janvier 2016**

Informations réunion

- | | |
|------------------------|---|
| ▪ Nature de la réunion | Comité de pilotage Life Baie de l'Aiguillon (Copil 01) |
| ▪ Date, heure | 16/02/2016, 10h |
| ▪ Lieu | PNR, Coulon |
| ▪ Durée | 01h45 |
| ▪ Réf. action | F1 |

Présents

- | | |
|-----------------------------|---|
| ▪ PNR | Elise Chourré, Boris Sallaud, Loïc Chaigneau |
| ▪ LPO | Ségolène Travichon, Dominique Aribert, Frédéric Corre, Sylvain Haie |
| ▪ ONCFS | Xavière Grosbois, Emmanuel Joyeux |
| ▪ DDTM Vendée | Jen-Philippe Vornière |
| ▪ DDTM Charente-Maritime | Yann Fontaine |
| ▪ DREAL ALPC | Aurore Perrault |
| ▪ Conservatoire du Littoral | Éric Perrin |
| ▪ EPMP | Johann Leibreich |
| ▪ Parc naturel marin | Julie Bertrand |

Excusés

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| ▪ SGAR ALPC | Laetitia Nicolay |
| ▪ ONCFS | Christophe Bayou |
| ▪ MEDDE | Frédéric Ruyschaert |
| ▪ Conservatoire du Littoral | Jérôme Guével |
| ▪ Conseil scientifique RNN | Laurent Godet |
| ▪ DREAL Pays de Loire | Caroline Chanson |
| ▪ DREAL Poitou-Charentes | Annabelle DESIREE |

Pièces jointes

- Diaporama de présentation du Life



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Life14 NAT/FR/0000669

Plan de financement

Les fonds Life du Ministère de l'Ecologie (250.000 €) transiteront par la DREAL Pays de Loire, discussion sur les modalités en cours.

Une incertitude concernant les fonds PITE du SGAR ALPC (260.000 €), un chargé de mission sera prochainement nommé et sera en mesure de lever cette incertitude.

La LPO recherche des financements complémentaires auprès des régions et de la Caisse des dépôts et consignations.

Les différentes conventions de financements Life sont donc dans l'attente de ces éléments de réponses pour être finalisées. Pour rappel, le Grant Agreement a été signé le 25 novembre 2015 entre la CE et le PNR.

Versement du premier acompte de la CE

Le 10 décembre 2015, le Parc a perçu le premier acompte de la CE 471.190,80 €.

Conformément au Grant Agreement et à la prochaine convention de partenariat, le Parc a versé les montants suivants à ces partenaires au cours du mois de janvier 2016 : 130 801.12 € pour la LPO, 88 442.63 € pour l'ONCFS.

Comité de suivi de la Prée Mizottière

Avant d'engager les études préalables nécessaires aux travaux de recul de la digue, il est préférable de connaître la délibération de la Commission Mixte Inondation (début mai) sur le dossier Inter-PAPI.

Il est donc convenu que ce premier comité de suivi soit organisé après délibération de la CMI.

Lors de ce comité de suivi de la Prée Mizottière, les différents points abordés durant le comité de pilotage seront repris : déplacement du pylône RTE, procédure Loi sur l'eau DML, études incidence, entretien et gestion de la digue, etc.

Travaux baie de l'Aiguillon

Pour des travaux en contact avec le milieu maritime d'un montant supérieur à 180.000 €, l'article de référence pour l'instruction Loi sur l'eau est : art. R214.1 rubrique 4120.

L'instruction sera portée par la DDTM concernée par la plus grande surface de travaux.

Le Parc naturel marin devra probablement prononcer un avis sur ces travaux lors d'un comité de gestion.

Etude « salinité »

Le partenariat de l'Ifremer est conditionné à l'engagement d'un volet quantitatif (EPMP).

L'EPMP doit financer sur ses fonds propres (pas de PITE) le volet quantitatif, il recherche des financements complémentaires.

Journée de lancement

Une journée de lancement, sous la forme d'une conférence de presse, sera organisée au cours du premier semestre 2016, en présence des professionnels de conchyliculture, d'élus locaux et européens, des partenaires techniques, des partenaires financiers et acteurs du territoire.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Life14 NAT/FR/0000669

Prochains RDV

- | | |
|---|--|
| Comité de suivi Pointe de l'Aiguillon | > 10 mars, 10h30, Mairie L'Aiguillon sur Mer |
| Comité de suivi Baie de l'Aiguillon | > 30 mars, 10h, La Prée Mizottière |
| Comité de suivi Prée Mizottière à définir | > Date à définir (mai) |